

Invitation Presse

ANNECY, LE MARDI 20 JUIN 2017

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRES

29/06 : Le Conseil du Léman fête ses 30 ans

Le jeudi 29 juin prochain, le Conseil du Léman, présidé par Virginie Duby-Muller, célébrera ses 30 ans au Château de Ripaille à Thonon-les-Bains. Un moment fort qui réunira l'ensemble des acteurs de la coopération transfrontalière du bassin lémanique. Lors de la cérémonie, le Conseil du Léman présentera une rétrospective des projets marquants menés de 1987 à aujourd'hui ; l'occasion de mettre à l'honneur les femmes et les hommes - porteurs de projets et acteurs de terrain -, qui ont permis au fil de ces 30 ans de renforcer l'identité du bassin lémanique, et le rapprochement des populations.

30 ans du Conseil du Léman, programme :

Jeudi 29 juin :

> 17h45 : Accueil des invités

> 18h : Diffusion du film rétrospectif des 30 ans du Conseil du Léman,
> Interventions des porteurs de projets,
> Présentation du « puzzle » du Conseil du Léman réalisé par les apprentis du Centre de formation professionnelle – Construction (CFPC) de Genève

> 19h : apéritif dinatoire

Le Conseil du Léman a le plaisir de vous inviter à la célébration de ses 30 ans,

Le jeudi 29 juin, à 17h45,

À Thonon-les-Bains, Château de Ripaille (83 avenue de Ripaille)

En présence de **Virginie Duby-Muller**, Présidente du Conseil du Léman et Vice-Présidente du Département de la Haute-Savoie, **Pascal Broulis**, Conseiller d'État canton de Vaud, **Gérard Paoli**, Vice-Président du Département de l'Ain, **Jacques Melly**, Président du Conseil d'État du canton du Valais, **François Longchamp**, Président du Conseil d'État de la République et canton de Genève, et **Christian Monteil**, Président du Département de la Haute-Savoie.

Le Conseil du Léman est une instance franco-suisse de coopération transfrontalière. Créé en 1987, il réunit les Départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, et les cantons suisses de Genève, Vaud et du Valais. Les États français et suisse ont un statut d'observateur, tout comme la Région Auvergne Rhône-Alpes (depuis 2010). Lieu de dialogue privilégié, il est un instrument de concertation visant à promouvoir les relations transfrontalières et à initier des projets communs de coopération. Son objectif est double : **favoriser l'émergence d'une identité lémanique forte et favoriser la coopération** dans ses aspects économiques, sociaux, culturels, infrastructurels et contribuer au développement et à l'aménagement concerté du bassin lémanique.

Depuis 2016, la présidence du Conseil du Léman est assurée par le Département de la Haute-Savoie, représenté par Virginie Duby-Muller, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Savoie, déléguée à la coopération transfrontalière et aux affaires européennes. La Présidente a souhaité donner comme priorités à son mandat la culture, l'éducation, et la jeunesse, en favorisant le rapprochement de jeunes du bassin lémanique autour d'un projet commun, ou encore en les invitant à s'approprier la culture de leur territoire transfrontalier, et ses richesses.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89

Directeur Communication Institutionnelle

Nicolas Guzzo

06 76 09 01 89